



Rapport d'activité

2012 - 2016

Préambule

La rédaction du rapport d'activité est toujours un exercice délicat. Son contenu doit être un juste point d'équilibre entre l'exhaustivité de 4 ans d'activités riches et intenses et la synthèse facilement accessible au plus grand nombre de militant(e)s de cette même période.

Par ailleurs, nos textes font du Congrès du Syndicat l'instance majeure et dirigeante de notre syndicat à qui le Conseil de Syndicat et l'Exécutif se doivent de rendre compte :

- d'une part parce que le fonctionnement démocratique de la CFDT fait que ce sont les adhérents, représentés en congrès par leurs délégués qui sont la base de ses actions et prises de décision.
- d'autre part car c'est en s'appuyant sur ce qui a été fait, avec les points forts et les pistes de progrès que l'on peut en déduire, et construire l'avenir de façon pragmatique et pertinente.

Le document que nous vous proposons ici et soumettrons à votre approbation a donc pour ambition d'être au carrefour de ces différentes dimensions.

Il est structuré en 3 parties :

- 1) La synthèse de l'activité du Syndicat depuis le Congrès de Chédigny en décembre 2012.
- 2) Le bilan de la mise en œuvre du précédent rapport d'orientation adopté en 2012
- 3) Les éléments chiffrés qui reflètent notre activité

Le Conseil et l'Exécutif du Syndicat encouragent les délégués à profiter de la tribune qui leur est offerte au Congrès de Chalès pour partager avec l'ensemble des autres sections leur perception de cette mandature, les points sur lesquels ils sont satisfaits, les points sur lesquels leurs attentes n'ont pas trouvé de réponse adaptée et les points sur lesquels ils considèrent que le Syndicat n'a pas été au rendez-vous.

1) L'activité du Syndicat depuis Chédigny

Action revendicative

L'action revendicative du Syndicat existe peu en tant que telle. Elle se situe principalement en impulsion et/ou en appui de celles des sections syndicales.

Depuis 2012, le Syndicat a poursuivi son action de promotion des « **enquêtes flash** » et a accompagné 3 collectifs dans leur démarche d'enquête :

- Erdf Grdf :Enquête Cadre et encadrement..... 89 questionnaires
- SCA Tissue FranceConditions de travail 192 questionnaires
- Novo NordiskConditions de travail 494 questionnaires

Pour chacune de ces enquêtes le Syndicat a mis à disposition des équipes les différents supports (lettre à la Direction et aux autres organisations syndicales, questionnaires, tracts et affiches) et les a accompagnés dans la préparation des enquêteurs, la saisie des réponses, l'analyse des résultats et l'élaboration du plan d'action associé.

L'action revendicative est aussi parfois beaucoup moins ludique et vécue moins positivement.

Nous avons vécu plusieurs « Plan de sauvegarde de l'emploi »

- 2013Sinclair Pharma (41)fermeture du site 24 emplois
- 2014Chimirec (37).....suppression d'une partie de l'activité..... 14 emplois
- 2015Chimirec (37).....suppression du management du site..... 4 emplois
- 2015Procter et Gamble.....suppression d'une partie de l'activité..... 39 emplois
- 2015SCA Opération (45)fermeture du site 119 emplois
- 2016Procter et Gamble.....suppression d'une partie de l'activité..... 95 emplois
- 2016Comasec.....fermeture du site 25 emplois

Bien que le Syndicat cherche systématiquement un règlement amiable aux conflits et que l'appel à la justice soit le dernier levier utilisé, le nombre **d'actions engagées** a explosé en 4 ans :

- **8** actions devant les tribunaux correctionnels où nous nous sommes constitués « partie civile » contre EDF SA sur des infractions à la réglementation du temps de travail et des délits de marchandage.
- **59** actions devant les Conseil des Prud'hommes :
 - **39** dossiers pour contestations de PSE :
 - SCA Opération31 dossiers
 - Chimirec.....8 dossiers
 - **15** dossiers pour contestation des motifs de licenciement
 - Caldéo4 dossiers
 - Sairp.....2 dossiers
 - ICT France5 dossiers
 - Ethypharm 1 dossier
 - Merck..... 1 dossier
 - SCA Opération2 dossiers
 - **5** dossiers pour application de la réglementation ou d'accords
 - Leguay Emballages2 dossiers
 - Sairp.....2 dossiers
 - EDF CNEPE 1 dossier
- **2** actions devant le tribunal administratif d'Orléans, en défense, contre ICT France sur le refus du licenciement de deux salariés protégés par la Direccte.

Toutes ces actions représentent un investissement financier important. De plus les délais de la Caisse Nationale d'Action Syndicale (CNAS) de la CFDT font que le Syndicat a décidé de confier les dossiers « simples » à des défenseurs syndicaux. Devant les difficultés rencontrées par les Unions Départementales pour identifier des militants qui acceptent ce mandat, le Syndicat a décidé de recruter et former 9 défenseurs qui plaideront en priorité les dossiers du Syndicat mais également ceux des Unions Départementales en cas de besoin et de disponibilité.

La désignation d'une chargée de mission sur le juridique a permis de gagner un temps précieux et d'améliorer significativement la précision de nos réponses aux questions des sections.

La chargée de mission a contribué :

- à la production de fiches pratiques et de la « Question du moment » que les militant(e)s et adhérent(e)s retrouvent sur le site internet du syndicat (www.scecfdtcvdl.fr),
- à la construction des argumentaires de négociation d'accord,
- à la défense de dossiers individuels tels que la contestation de sanction.

Nous avons également vécu plusieurs **conflits sociaux** dont celui d'ICT France, à Pannes (45) en juin 2014 qui a fortement marqué la vie du Syndicat. Alors que la Direction annonce que leurs propositions en matière d'augmentation de salaire n'iront pas plus loin, une équipe de travail, déçue à juste titre, décide de cesser le travail.

La CFDT rejoint le mouvement afin de l'encadrer. Après 4 jours d'arrêt de travail, les négociations réouvrent et la CFDT obtient des avancées significatives. Une semaine après 7 salariés dont 2 élus se voient signifier une mise à pied conservatoire et sont convoqués à des entretiens préalables à licenciement pour faute.

La Direccte refuse le licenciement des deux salariés protégés (une action devant le Tribunal Administratif est en cours). Les 5 autres salariés sont licenciés. Le Syndicat les accompagne devant le Conseil des Prud'hommes de Montargis et obtient la condamnation d'Ict France.

Au-delà de l'action en justice, ce conflit et ses suites a mobilisé l'ensemble de la CFDT. Plusieurs autres sections syndicales Chimie Energie ont participé aux multiples actions d'information des salariés et de la population de Montargis. Des militants de la Fédération, Secrétaire et Délégué Fédéral, ont fait le déplacement pour soutenir les salariés injustement licenciés. Les militants de notre homologue italien se sont mobilisés et sont intervenus auprès du groupe ICT pour appuyer nos actions. Il nous faut également souligner la qualité de l'implication de notre correspondant local sur Montargis, Patrick Le Helloco, sans qui nous n'aurions certainement pas eu la même présence auprès de l'équipe CFDT et par conséquence la même efficacité.

Ce rapport d'activité ne serait pas complet sans aborder plus en détail le PSE du site de SCA à Saint Cyr en Val et la suppression de 119 emplois. Si depuis de nombreuses années la rumeur d'une possible fermeture de l'établissement apparaissaient de temps à autre dans les esprits et les propos, elle a malheureusement pris corps début 2015.

La Direction du site a d'abord fait preuve de mépris et de suffisance (plus que de courage) jusqu'à ce rendre compte de l'évidence que ni les salariés, ni les élus ne laisseraient les choses se dérouler sans résister.

Tout en respectant le matériel et les personnes, les salariés et les militants de l'équipe CFDT, soutenus par le Syndicat, ont su créer les pressions nécessaires et utiles pour obtenir une majoration des indemnités légales.

Pour autant, si toutes l'équipe CFDT et les salariés ont su rester dignes jusqu'à la dernière bobine, ceci ne veut pas dire pour autant que le manque d'effort de l'entreprise pour réindustrialiser le site ou sauver les emplois ont été à la hauteur et qu'ils en sont satisfaits. Une action devant le Conseil des Prud'hommes d'Orléans est en cours afin d'obtenir réparation.

Cette mandature aura aussi été marquée par l'implantation « officielle » de la CFDT chez les Laboratoires **Servier**, à Gidy (45).

Isabelle Géant, adhérente depuis 2009 et Représentante de la Section Syndicale depuis octobre 2012, présente la première liste syndicale depuis 1964 aux élections des Délégués du Personnel et du Comité d'Etablissement.

Malgré les pressions de la Direction et de membres du Syndicat « maison » sous la bannière de l'UNSA, malgré la trahison de Francis B. qui, jusqu'au dépôt des listes, devait représenter la CFDT sur le collège maîtrise, Isabelle a réussi l'exploit de recueillir 12,62% de l'ensemble des voix et 23,88% de son collège électoral.

Avec un siège en CE et un siège en DP, la CFDT représentative peut maintenant agir et influencer sur le cours des choses. Le nombre d'adhérents décolle enfin. Les contacts se multiplient. Mais l'élan s'arrête là. Les « traitements » que lui prodiguent la Direction et l'UNSA, ainsi que la peur de ses collègues de travail à s'affirmer et s'engager sont trop lourds à supporter : Isabelle craque.

Pour la protéger, la médecine du travail déclare son inaptitude à tout poste chez Servier. Début 2015, la Direccte autorise son licenciement. Depuis, avec le Plan de Sauvegarde de l'Emploi des visiteurs médicaux et les menaces sur le site de production, des salariés se réveillent. Le prochain enjeu pour le Syndicat est de constituer une nouvelle équipe pour les prochaines élections et accompagner les 1000 salariés face au futur PSE sur Gidy.

Les difficultés rencontrées par Isabelle en écho à celles vécues par d'autres équipes (plans sociaux, suicides, accidents mortels, etc) nous ont amené à poser le constat que nous étions peu, voire mal armés pour aider celles et ceux qui font vivre la CFDT au quotidien.

La conviction née de ce constat est que pour que les militants du Syndicat puissent prendre en charge les problématiques de leurs collègues de travail et leur entreprise dans de bonnes conditions, il faut d'abord qu'ils prennent soin d'eux.

Le rôle du Syndicat est de les y aider.

Ainsi, en septembre 2014, une enquête de 58 questions portant sur la **Qualité de Vie Militante** de chacun et chacune des personnes représentant la CFDT au quotidien dans nos champs professionnels et territoriaux a été réalisée.

Ce questionnaire avait pour but de dresser un état des lieux et d'identifier les attentes et besoins sous plusieurs angles :

- Dans le travail
- Dans le lien avec les salariés
- Dans le lien avec les représentants de la direction
- Dans le lien avec la section syndicale
- Dans le lien avec le syndicat
- Dans la vie personnelle
- Dans le lien avec la CFDT

A l'issue de la consultation 58,66% des militant(e)s destinataires de l'enquête ont répondu.

La richesse des réponses et des commentaires libres ont ainsi permis de cibler « les vraies priorités ». Un rapport exhaustif a été rédigé et soumis au Conseil de Syndicat. Les échanges et les débats à partir du rapport ont conduit à l'élaboration d'un plan d'action en lien direct avec les préoccupations de celles et ceux qui ont participé.

Lister des exemples liés au plan d'action

Il complète ainsi le dispositif existant de Suivi et de Valorisation du Parcours militant (SVPm) mis en place au début de cette mandature.

Ce rapport a été diffusé à toutes les sections et aux militants recensés. Avec l'aide du Secteur Communication de la Fédération, il a fait l'objet d'une vidéo de synthèse également diffusée et disponible sur le site web du Syndicat (www.scecfdtcvdl.fr).

Nos travaux ont également été présentés au Comité Directeur de la Fédération, à la Confédération et ont été repris par 2 autres Syndicats Chimie Energie.

Développement (AIR)

A la CFDT, le développement se mesure au **nombre de cotisations** encaissées. A fin 2015, le syndicat enregistre 22 743 cotisations soit une progression de 5,8 % par rapport à 2012 (+ 1251 cotisations).

Les bons résultats de 2013 et 2014 sont principalement liés au retour d'une dynamique portée par le lien avec les sections et les formations. Ils ont été boostés principalement par le développement de deux sections (ICT à Pannes et Alpla Blois à Fosse) qui totalisent à elles deux plus de 100 nouveaux adhérents. A noter également la contribution à cette dynamique de la section SCA Tissue France à Arrabloy qui a doublé son nombre d'adhérents (de 50 à 100) ainsi que des sections des Industries Electriques et Gazières (principalement d'Erdff-Grdf, de l'ingénierie et du nucléaire) qui ont renoué avec une pratique de propositions d'adhésions.

Le résultat, de 2015 serait bien meilleur si nous n'avions pas enregistré une augmentation significative des impayés.

L'envoi des courriers individuels, la possibilité de régler en ligne par carte bleue et l'envoi des feuilles de route aux Délégués Syndicaux, s'ils produisent des effets positifs sont encore trop insuffisants en termes de régularisation. Ces points seront à prendre en charge de façon spécifique sur la prochaine mandature.

En **nombre d'adhérents**, le Syndicat a franchi la barre des 2000 adhérents en 2013. Pour autant, une analyse du fichier nous a permis d'identifier plus de 130 adhérents qui ne réglaient pas de cotisations. Ils ont donc été radiés après un dernier courrier.

Beaucoup d'adhérents quittent la CFDT au moment du passage à la retraite, sans prévenir le Syndicat, générant ainsi des impayés. Rappelons que ces derniers peuvent poursuivre leur engagement avec les copains de l'Union Territoriale des Retraités dans des conditions financières adaptées.

En termes de **nouvelles implantations**, entre janvier 2013 et ce jour, nous avons créé 19 sections.

Les éléments déclencheurs de ces créations sont imputables :

- à des salariés confrontés à des PSE ou des menaces de PSE,
- à la suite de négociations de protocoles pré-electoraux,
- à des prises de contact suite aux parutions d'articles CFDT dans le magazine « L'Obs »,
- aux Directions qui nous envoient des salariés car elles veulent négocier ou renégocier des accords.

Le Syndicat s'est principalement investi dans l'accompagnement des sections qui ont montré leur volonté d'avancer tout en contrôlant les mandats de négociation afin d'éviter que la CFDT ne soit instrumentalisée.

Formation Syndicale

L'adoption de la note de **politique de formation** au Conseil de juin 2013 a permis de structurer et organiser la formation syndicale en Chimie Energie Centre Val de Loire, tout en rappelant les rôles et place de chacun des acteurs tant sur le plan politique qu'opérationnel.

Le nombre de formations planifiées, de formations proposées, de participant(e)s, et d'animateurs (trices) ont augmenté de façon significative.

A ce jour le Syndicat compte **8 animateurs** (dont 2 formateurs et 1 concepteur).

En 2013, **20 actions de formation** ont été inscrites au calendrier, **168 personnes** ont participé à une action de formation (ceci représente 267 Homme-jour)

En 2014, **22 actions de formation** ont été inscrites au calendrier, **176 personnes** ont participé à une action de formation (ceci représente 348 Homme-jour)

En 2015, **23 actions de formation** ont été inscrites au calendrier, **220 personnes** ont participé à une action de formation (ceci représente 429 Homme-jour)

En 2016, **30 actions de formation** sont inscrites au calendrier.

Il est à noter un effort tout particulier du Syndicat dans la conception de nouvelles actions de formation suite aux demandes exprimées soit en direct par les collectifs ou les militants, soit de façon indirecte par le biais de l'enquête sur la Qualité de Vie militante.

Au-delà des chiffres, il faut noter une augmentation significative du **niveau de compétence** des militantes et militants du Syndicat qui ont pris part aux actions proposées.

Cela se traduit par :

- une plus grande autonomie dans les négociations d'accord,
- des sollicitations en termes de conseils ou d'avis plus pointus,
- une baisse du nombre de sollicitations juridiques incomplètes ou inappropriées
- plus d'aisance dans la prise en charge des dossiers.

Cette montée en compétence concerne également les membres du Conseil et de l'Exécutif. Elle se caractérise au sein de l'Exécutif par une plus grande répartition des tâches et des dossiers, un gain en autonomie sur le traitement des problématiques des sections qui le sollicite et une capacité de co-animation de formation de niveau 2.

Au sein du Conseil, les membres s'approprient plus facilement les dossiers. Ils sont force de propositions et d'initiatives. Le niveau des débats s'est élevé et les thématiques abordées sont de plus en plus riches.

Communication

Un effort tout particulier a été apporté sur la communication réalisée par le Syndicat et l'information effectuée ou mise à disposition.

L'élaboration de la **politique de communication et d'information** du syndicat a été adoptée et lancée au Conseil de Syndicat de juin 2013. Après un travail d'enquête et de recensement des attentes ainsi que des besoins des militant(e)s et structures concernées (tant internes qu'externes au syndicat) ; le Conseil de décembre 2014 a adopté un texte qui régit la politique et la stratégie d'information et de communication de notre syndicat.

Le **site Internet** (www.scecfdtcvdl.fr) a été amélioré en fonction des attentes et besoins des utilisateurs. S'il reste, à ce jour, sous-utilisé par les sections qui n'y publient que peu d'information, il est et reste un média puissant au service de notre action. Plus de 21 000 pages sont visitées chaque mois, ce qui pour un site de syndicat est tout à fait significatif. La page qui rencontre le plus de succès est celle qui héberge les outils de simulation des indemnités de licenciement élaborés par notre Chargée de Mission juridique depuis le dernier Congrès.

En matière de support **d'information écrite**, le Syndicat a mis à disposition de tous les Délégués Syndicaux, un kit de communication comprenant les logos, la charte d'utilisation, des trame de tracts et d'affiches.

Au-delà des informations régulières sur l'actualité, le Syndicat a également mis à dispositions des équipes, des tracts « prêts à afficher ou à distribuer » tels que le « vrai faux », les 16 « Le Saviez Vous », les 18 « Peut-on... ».

En complément des actions de formation sur la communication orale et écrite, l'accompagnement et le soutien aux militant(e)s sur l'élaboration de tracts a permis d'améliorer la qualité de l'image de la CFDT dans les entreprises.

A chaque fois que l'occasion s'est présentée, le Syndicat a valorisé l'action des sections dans la presse fédérale (Syndicalisme Hebdo et Magazine FCE).

Le Syndicat a également poursuivi ses publications dans l'encart régional du magazine « L'Obs » à raison de 2 ou 3 fois par an, en partenariat avec l'Union Régionale CFDT Centre et la Fédération Chimie Energie pour leurs financements.

Lien avec les collectifs et les structures

Le lien avec les Sections Syndicales d'Entreprise s'est renforcé au travers principalement des visites de sections et des rencontres à l'occasion des formations syndicales et réunions des CTB et SLC.

En ce qui concerne les **rencontres** de sections, nous en avons réalisé :

- 203 en 2013 (99 sections différentes),
- 220 en 2014 (104 sections différentes),
- 313 en 2015 (114 sections différentes).

Ces chiffres sont à rapporter aux 139 « vraies sections » que compte le syndicat.

Au fur et à mesure des années, le nombre de personnes réalisant ces visites s'est étoffé passant de 2 en 2013 à 10 en 2015.

Le vrai point noir du bilan concerne le lien avec les sections au travers des Comités Territoriaux de Branche et des Secteurs Locaux de Coopération.

En effet, concernant les 6 **Secteurs Locaux de Coopération**, si presque tous ont enfin un interlocuteur désigné, il n'y a eu qu'une seule réunion sur les 4 années de la mandature (dans le 37).

Même si le lien existe entre l'animateur et les militant(e)s de sections, par mail, par téléphone ou lors de rencontres individuelles, il est impératif qu'à l'avenir les sections d'un même département se côtoient afin d'accroître la solidarité entre sections et le partage des expériences.

En ce qui concerne les 8 branches professionnelles que compte le Syndicat, seules 7 justifient l'existence d'un **Comité Territorial de Branche**. Jusqu'à peu, seules les sections de la branche des industries Electriques et Gazières se réunissaient autour d'un animateur.

En ce début d'année, 3 nouveaux animateurs ont été élus par le Conseil ce qui porte à 5 le nombre de branches ayant un animateur. Il est, là aussi, impératif que les sections d'une même branche se côtoient afin d'échanger sur les réalités de chacun et de coordonner l'action syndicale dans les entreprises qui appliquent les mêmes conventions collectives.

Le lien avec les Sections Syndicales d'Entreprise fonctionne aussi dans « l'autre sens ». De plus en plus de militant(e)s de sections répondent présents à nos appels pour les distributions de tracts (Servier, ICT, Delpharm, etc.). De même, la participation aux opérations d'envoi des cartes et attestations a progressé.

Par contre, la présence à des événements comme « la marche des fiertés », le 1^{er} mai ou la foire exposition de Tours reste à améliorer.

Le lien avec la section des retraités faisait partie des pistes de progrès de la précédente mandature. Depuis Chédigny, le lien s'est renforcé. Les liens sont cordiaux et la section des retraités dispose d'une place à titre consultatif à notre Conseil. Les modalités de transmission des démissions des actifs partant à la retraite ont été définies ensemble. La section des retraités est invitée à notre congrès.

Le lien avec les structures interprofessionnelles s'est également renforcé. Le Syndicat est présent au bureau de l'Union Départementale du Cher et d'Indre et Loire. Il participe aussi souvent que possible aux travaux du Comité Régional Interprofessionnel. En 2013, le Syndicat a présenté un candidat au Bureau Régional Interprofessionnel qui a été élu.

De plus, dans le cadre de notre partenariat avec l'Union Régionale, nous avons conclu chaque année, une convention de développement. Celle-ci nous a permis de financer des actions que nous n'aurions pas pu assumer seuls (parutions dans l'Obs par exemple).

Au-delà des instances, le Syndicat dispose d'un bureau dans les locaux des Unions Départementales à Blois, Orléans et Tours. Il participe activement à l'organisation de « la marche des fiertés » et s'implique dans la tenue du stand de l'URI CFDT à la foire exposition de Tours.

Par contre, du fait, soit de l'éloignement géographique, soit de notre faible implantation sur les départements, les liens avec les UD du Cher, de l'Indre et de l'Eure et Loir sont encore à améliorer.

Le lien avec la Fédération, au-delà de la participation au Comité Directeur Fédérale, s'est limité aux seules réunions ayant une réelle plus-value immédiate pour le Syndicat et ses Sections (réseau juridique, groupe « Organisation », réunion des trésoriers, sessions de recherche et rencontre des Secrétaires Généraux).

Par ailleurs, nous avons conclu, chaque année un contrat « Développement & Formation ». Ce dernier nous a permis d'amortir considérablement l'impact financier de nos actions de formation (Notamment celles des DS, Bienvenue à la CFDT), de communication (refonte du site web et création graphiques) et de développement (participation à la prise en charge des frais de déplacement pour les visites de section).

Finances et fichier des adhérents

Le fichier des adhérents a souffert pendant la mandature.

La mise en place du nouveau logiciel en ligne de gestion des adhérents, Gasel, a fortement perturbé le fonctionnement du Syndicat. S'il semble que nous soyons maintenant sortis du bois mais il reste à avoir tout de même une vigilance toute particulière car nous sommes à la merci des services informatiques de la Confédération.

Il faut souligner ici la patience et la pugnacité de notre trésorière qui a subit de plein fouet tous les dysfonctionnements et n'a pas succombé à la tentation du découragement.

Maintenant que les fonctions essentielles de Gasel sont opérationnelles et apparemment stables, un chantier titanesque nous attend : la mise à jour des fiches individuelles des adhérents dans les parties qui ne sont pas liées aux coordonnées et aux cotisations (mises à jour au fil de l'eau). Les changements de nom d'entreprise, les restructurations, les formations suivies, les coordonnées des collecteurs dans les sections, etc. autant de mises à jour qui vont devoir être faite fiche par fiche et qui demanderons le soutien des DS.

La situation financière du Syndicat est assainie. Bien que nous n'ayons pas encore atteint le niveau de réserve conseillé par la Fédération et la Confédération d'un an d'exercice d'avance, le Syndicat dispose des moyens nécessaires à son action.

L'augmentation du nombre de cotisations encaissées, l'amélioration du respect du taux de cotisation, la facturation des formations de Délégués Syndicaux, des délégués du Personnel et des formations à la négociation aux entreprises qui l'acceptent, la facturation des formations en lien avec les prérogatives des Comités d'Entreprises ou d'Etablissements, la mise en place de convention de partenariat, le changement de comptable, la renégociation des contrats de téléphone, l'achat d'un véhicule, , etc... sont autant de leviers qui nous ont permis de rembourser tous nos prêts (CFDT et Crédit Mutuel), de présenter tous les ans un budget équilibré à la hauteur de nos ambitions, de passer une convention de mise à disposition d'un militant à raison d'une journée par semaine et de constituer des provisions et des réserves.

Au-delà de la régularisation des impayés, la vraie piste de progrès pour la prochaine mandature porte sur la mise à jour des cotisations. Malgré nos efforts de communication sur le sujet très peu de salariés nous contactent pour mettre à jour leur cotisation de façon volontaire. Trop peu de Délégués Syndicaux transmettent les augmentations collectives et/ou individuelles des adhérents

La cotisation n'est pas le centre de la relation entre la CFDT et ses adhérents.

Pour autant, une section qui ne demande pas à un adhérent de payer le juste prix le met en danger. En cas de litige avec l'employeur devant une juridiction (en attaque comme en défense) la CNAS vérifie systématiquement que l'adhérent est à jour de ses cotisations. Cette vérification porte autant sur le nombre de cotisations réglées que sur le montant de la cotisation rapporté au salaire perçu (cumul du net imposable présent sur la dernière feuille de paye de l'année).

En cas de mois manquant ou d'écart non marginal sur le montant, le dossier est refusé. Si la CNAS refuse le dossier, le Syndicat le refuse également.

En synthèse

Cette mandature a été riche pour ne pas dire très riche. Ce rapport n'a donc pas la prétention d'être exhaustif mais simplement de relater les temps qui ont marqué le syndicat.

Il est possible que nous ayons omis des événements qui ont eu pour vous autant d'importance et peut-être même plus que ceux que nous avons relevés.

Le Conseil de Syndicat vous invite à venir les partager à la tribune, avec le Congrès, ce qui vous aura plu ainsi que ce qui vous aura manqué ou déçu.

Nous vivrons ce que nous changerons et ce que nous bâtirons ensemble ...

2) Le bilan de la mise en œuvre du rapport d'orientation adopté à Chédigny au travers du plan de travail

Nature	Nb	Etat	Ratio
1. Action revendicative			
1.1. Amélioration des conditions de vie au travail	5		
1.1.1. Accompagner les Sections dans la mise en œuvre d'un questionnaire « Travail En Question » spécifique aux conditions de travail.		Fait	
1.1.2. Elaborer une fiche pratique sur l'utilisation du droit d'expertise en Comité d'Hygiène, Sécurité et Condition de Travail (CHSCT).		Fait	
1.1.3. Organiser une formation sur la thématique des Risques Psycho Sociaux.		Fait	
1.1.4. Créer une enquête flash sur les RPS.		En cours	30%
1.1.5. Organiser une rencontre des Délégués Syndicaux sur la prise en charge du harcèlement et de la discrimination.		Fait	
1.2. Pouvoir d'achat et rémunération des salarié(e)s.	2		
1.2.1. Accompagner les Sections dans la mise en œuvre d'un questionnaire « Travail En Question » spécifique aux Négociations Annuelle Obligatoire		Fait	
1.2.2. Organiser des réunions d'information sur le 1% logement.		Non Fait	
1.3. Sous-traitance et Intérim	2		
1.3.1. Elaborer un guide de l'intérim visant à faciliter la vérification de la conformité des contrats d'intérim.		En cours	90%
1.3.2. Elaborer des fiches pratiques relatives à la prise en charge syndicale des sous-traitants et intérimaires.		En cours	90%
1.4. Développement Durable – Risques Industriels	3		
1.4.1. Réaliser en Conseil de Syndicat, l'état des lieux des risques industriels concernant les entreprises de notre champ professionnel sur notre territoire.		Fait	
1.4.2. Organiser une formation sur les risques industriels majeurs pour les membres du Conseil Syndical.		En cours	20%
1.4.3. Conduire une réflexion en Conseil sur des actions à proposer aux Sections Syndicales en matière de développement durable.		Non Fait	

Nature	Nb	Etat	Ratio
2. En lien avec les sections			
2.1. Qualité du lien	5		
2.1.1. A partir de 2014, organiser une réunion décentralisée par an du Conseil sur invitation d'un Secteur Local de Coopération et convier les militants des Sections du SLC à rencontrer l'instance.		Reporté	
2.1.2. Elaborer un annuaire du Syndicat à disposition des DS..		En cours	75%
2.1.3. Recevoir chaque Délégué(e) Syndical(e) au moins une fois en entretien pendant la mandature..		Fait	
2.1.4. Qualifier la nature du lien entre le Syndicat et chaque Section.		Fait	
2.1.5. Rencontrer le DS des « vraies » Sections une fois par an.		Fait	
2.2. Des ressources au service des Sections.	2		
2.2.1. Organiser une réunion à thème par an.		Fait	
2.2.2. Elaborer un annuaire des compétences.		En cours	30%

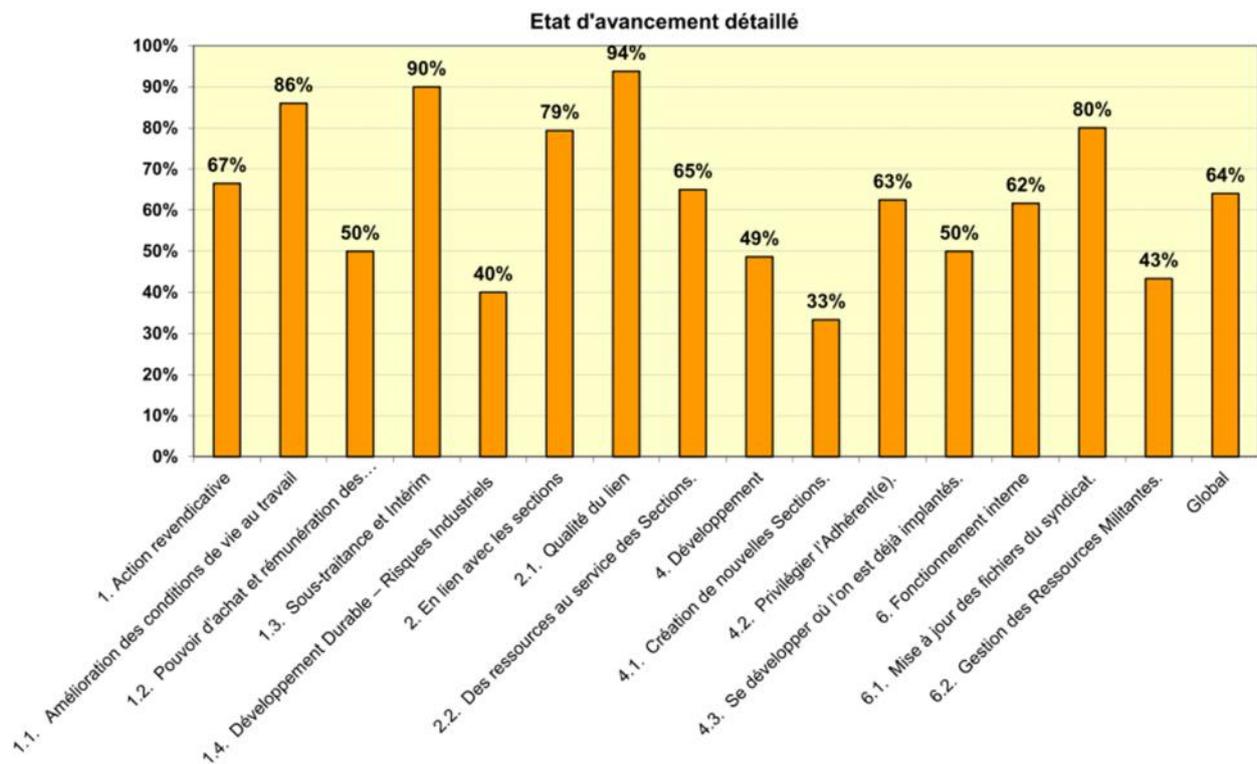
Nature	Nb	Etat	Ratio
3. Formation			

NB : La Formation (point n°3) et la Communication – Information (Point n°5) font l'objet de notes spécifiques

Nature	Nb	Etat	Ratio
4. Développement			
4.1. Création de nouvelles Sections.	3		
4.1.1. Formaliser la création des « Groupes temporaires d'implantation » dans une note qui sera validée par le Conseil puis les expérimenter avant de revenir devant le Conseil pour affiner le dispositif puis le généraliser.		Non Fait	
4.1.2. Définir le contenu type des valises « Nouvelles Sections »..		Fait	
4.1.3. Formaliser le dispositif de parrainage dans une note qui sera validée par le Conseil puis les expérimenter avant de revenir devant le Conseil pour affiner le dispositif puis le généraliser.		Non Fait	
4.2. Privilégier l'Adhérent(e).	2		
4.2.1. Elaborer et diffuser un recueil des partenariats négociés par le Syndicat et réservés aux adhérents.		Fait	
4.2.2. Mettre en place une « Bourse emploi » Cfdt afin de collecter les offres d'emploi des entreprises où nous sommes présents afin de les mettre à disposition des adhérents, leur conjoint et leurs enfants.		En cours	25%
4.3. Se développer où l'on est déjà implantés.	6		
4.3.1. Organiser un débat en Conseil sur la compatibilité du marketing (ses approches, ses techniques et ses outils) et le développement de la Cfdt.		Non Fait	
4.3.2. Aider les sections à réaliser des livrets d'accueil des jeunes embauchés.		En cours	30%
4.3.3. Proposer aux Sections des « kit d'animation » pour présenter la Cfdt aux nouveaux embauchés.		En cours	70%
4.3.4. Proposer aux militants une approche leur permettant d'adapter leurs argumentaires à leurs interlocuteurs.		Fait	
4.3.5. Conduire une réflexion en Conseil sur l'approche des publics spécifiques (TPE, Cadres, Jeunes)		Non Fait	
4.3.6. Elaborer un argumentaire sur la cotisation (taux, coût, fiscalité, ...)		Fait	

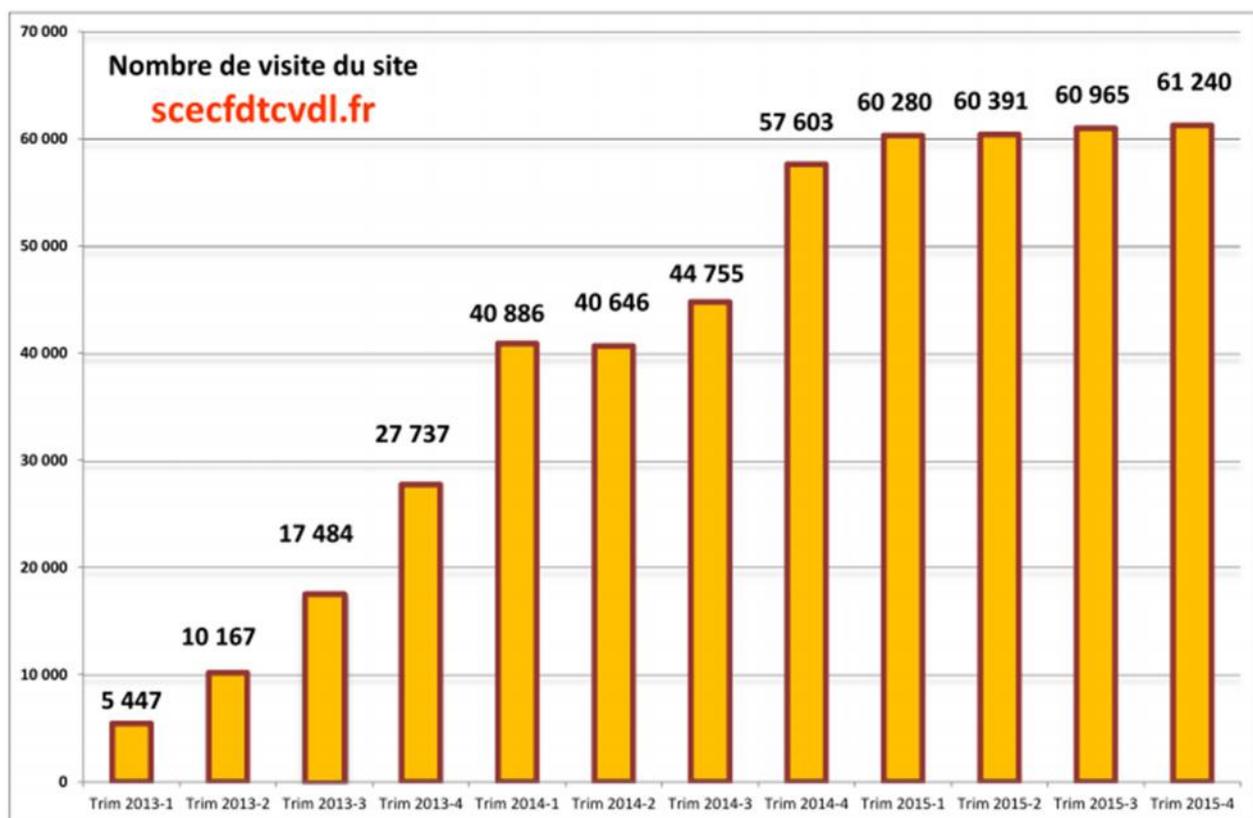
Nature	Nb	Etat	Ratio
5. Communication – Information			

Nature	Nb	Etat	Ratio
6. Fonctionnement interne			
6.1. Mise à jour des fichiers du syndicat.	2		
6.1.1. Organiser une campagne de mise à jour des fichiers.		En cours	80%
6.1.2. Structurer la remontée d'information au fil de l'eau.		En cours	80%
6.2. Gestion des Ressources Militantes.	3		
6.2.1. Mettre en place le dispositif SVPm.		Fait	
6.2.2. Organiser un débat annuel sur le GRM en Conseil.		Fait	
6.2.3. Organiser une enquête flash sur le « Militantisme en Question ».		Fait	



3) Quelques éléments chiffrés et statistiques

Fréquentation du site web (par trimestre)



Visites et rencontres de Sections

Rencontres par objet	Sem1	Sem2	Total
Rencontre SSE	15	13	28
Formation	21	21	42
Election	4	5	9
Action Revendicative	22	17	39
Divers	7	11	18
Secteur Local de Coopération			
Comité Territorial de Branche	13	22	35
Designation			
Création	1	7	8
Enquêtes TEQ ou Flash	8		8
Juridique	13	5	18

Nb de SSE rencontrés par nb de rencontres	Sem1	Sem2	Total
1	21	28	49
2	11	12	23
3	12	5	17
4	2	1	3
5	1	2	3
6	2		2
7			
8		1	1
9			
10		1	1

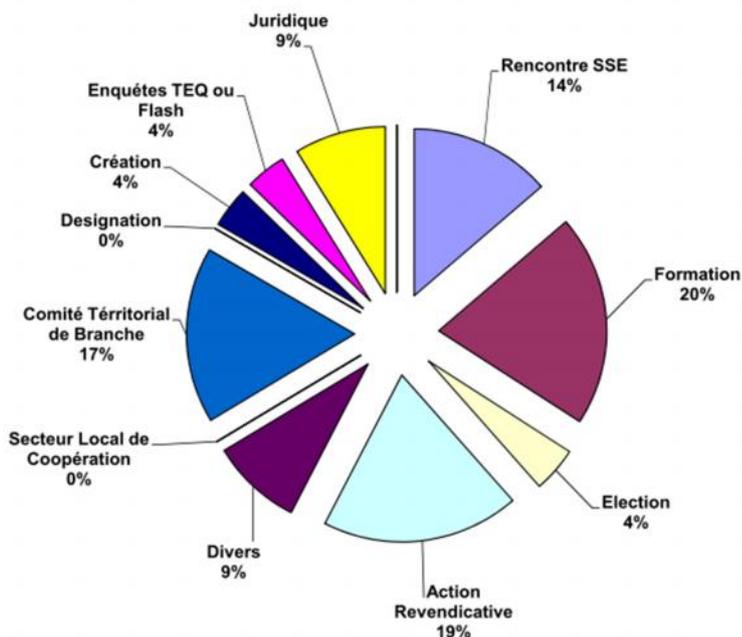
Nb de rencontres

Sem1	Sem2	Total
104	99	203

Nb de sections rencontrées

Sem1	Sem2	Total
49	50	99

2013



En 2013, **99** sections différentes ont été rencontrées à l'occasion de **203** rencontres ou visites.

Rencontres par objet	Sem1	Sem2	Total
Rencontre SSE	24	18	42
Formation	17	35	52
Election	8	2	10
Action Revendicative	12	14	26
Divers	2	2	4
Secteur Local de Coopération			
Comité Territorial de Branche	8	9	17
Designation			
Création	8		8
Enquêtes TEQ ou Flash		4	4
Juridique	11	9	20
Assemblée Générale - Congres	38		38
Libre3			
Libre4			
Libre5			

Nb de SSE rencontrés par nb de rencontres	Sem1	Sem2	Total
1 fois	28	22	50
2 fois	16	8	24
3 fois	8	7	15
4 fois	3	2	5
5 fois	3	5	8
6 fois			
7 fois			
8 fois	1		1
9 fois	1		1

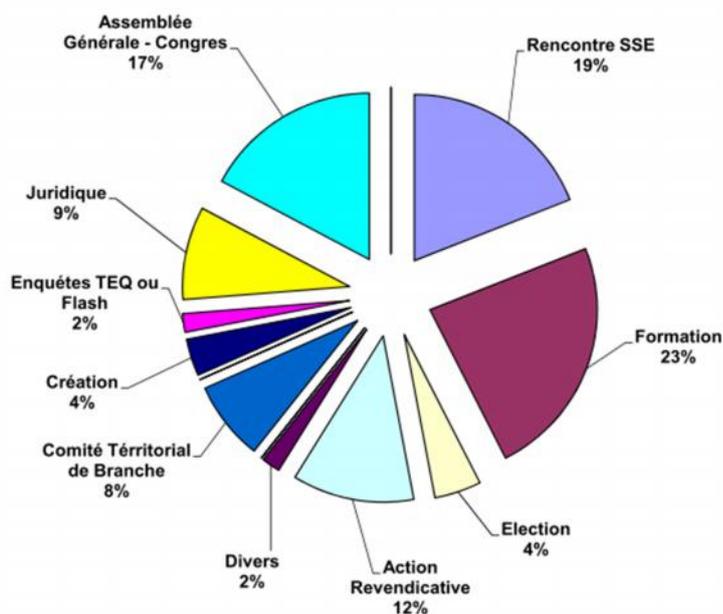
Nb de rencontres

Sem1	Sem2	Total
128	92	220

Nb de sections rencontrées

Sem1	Sem2	Total
60	44	104

2014



En 2014, **104** sections différentes ont été rencontrées à l'occasion de **220** rencontres ou visites.

Rencontres par objet	Sem1	Sem2	Total
Rencontre SSE	26	15	41
Formation	108	53	161
Election	5	2	7
Action Revendicative	26	11	37
Divers	7	9	16
Secteur Local de Coopération			
Comité Territorial de Branche	5	9	14
Designation			
Création	1	2	3
Enquêtes TEQ ou Flash			
Juridique	18	16	34
Assemblée Générale - Congres			
Libre3			
Libre4			
Libre5			

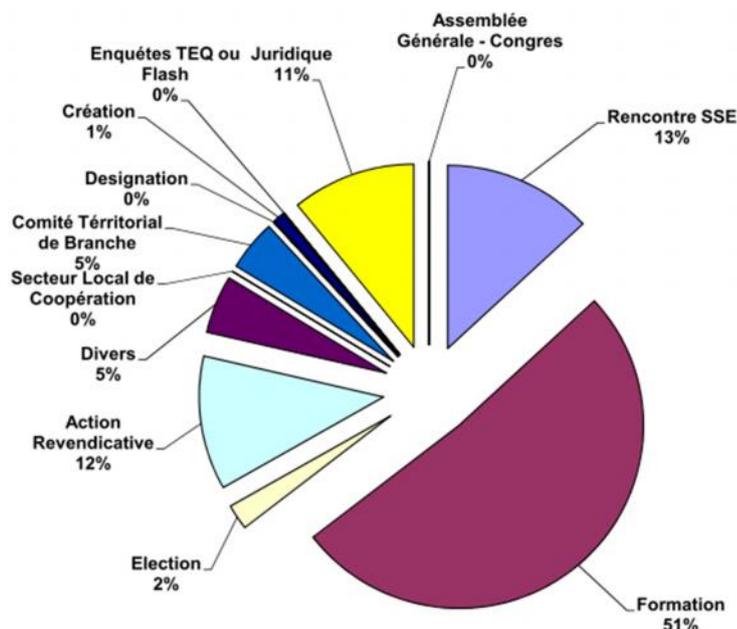
Nb de rencontres

Sem1	Sem2	Total
196	117	313

Nb de sections rencontrées

Sem1	Sem2	Total
63	51	114

Nb de SSE rencontrés par nb de rencontres	Sem1	Sem2	Total
1	15	24	39
2	17	12	29
3	9	6	15
4	7	4	11
5	8	2	10
6	3	1	4
7	1		1
8	2	1	3
9			
10			
11	1	1	2



En 2015, **114** sections différentes ont été rencontrées à l'occasion de **313** rencontres ou visites.

Désignations des Délégués Syndicaux, Représentants Syndicaux (en CE et CHSCT), etc ...

Désignations

	2013	2014	2015	Global
Nombre total	74	93	92	259
Avec Entretien	40	42	59	141
Ratio	54,05%	45,16%	64,13%	54,44%

	2013	2014	2015	Global
Dont DS	38	38	43	119
Avec Entretien	28	30	38	96
Ratio	73,68%	78,95%	88,37%	80,67%

Entretiens

Au total	2013	2014	2015	Global
Téléphone	9	4	18	31
Physique	26	38	41	105
Inconnu	5			5
Ratio physique	65,00%	90,48%	69,49%	74,47%

Des DS	2013	2014	2015	Global
Téléphone	4	4	9	17
Physique	20	26	29	75
Inconnu	4			4
Ratio physique	71,43%	86,67%	76,32%	78,13%

Cotisations

Evolution du nombre de cotisations 2013/2012

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
2012	1 767	3 512	5 214	6 979	8 717	10 443	12 276	14 046	15 858	17 647	19 426	21 492
2013	1 828	3 626	5 411	7 321	9 102	10 881	12 644	14 423	16 175	17 910	19 629	22 258
Ecart	61	114	197	342	385	438	368	377	317	263	203	766
	3,45%	3,25%	3,78%	4,90%	4,42%	4,19%	3,00%	2,68%	2,00%	1,49%	1,04%	3,56%
		↘ -0,21%	↗ 0,53%	↗ 1,12%	↘ -0,48%	↘ -0,22%	↘ -1,20%	↘ -0,31%	↘ -0,69%	↘ -0,51%	↘ -0,45%	↗ 2,52%

Evolution du nombre de cotisations 2014/2013

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
2013	1 828	3 626	5 411	7 321	9 102	10 881	12 644	14 423	16 175	17 910	19 629	22 258
2014	1 856	3 683	5 523	7 382	9 566	11 492	12 956	14 794	16 643	18 485	20 330	22 886
Ecart	28	57	112	61	464	611	312	371	468	575	701	628
	1,53%	1,57%	2,07%	0,83%	5,10%	5,62%	2,47%	2,57%	2,89%	3,21%	3,57%	2,82%
	↗ 0,04%	↗ 0,50%	↗ 0,50%	↘ -1,24%	↗ 4,26%	↗ 0,52%	↘ -3,15%	↗ 0,10%	↗ 0,32%	↗ 0,32%	↗ 0,36%	↘ -0,75%
Impayés	36	114	183	252	297	365	449	528	601	678	757	837

Evolution du nombre de cotisations 2015/2014

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
2014	1 856	3 683	5 523	7 382	9 566	11 492	12 956	14 794	16 643	18 485	20 330	22 886
2015	1 858	3 690	5 525	7 439	9 285	11 182	13 095	14 923	16 859	18 680	20 605	22 743
Ecart	2	7	2	57	-281	-310	139	129	216	195	275	-143
	0,11%	0,19%	0,04%	0,77%	-2,94%	-2,70%	1,07%	0,87%	1,30%	1,05%	1,35%	-0,62%
	↗ 0,08%	↗ -0,15%	↗ 0,04%	↗ 0,74%	↘ -3,71%	↘ -2,70%	↗ 3,77%	↘ -0,20%	↗ 0,43%	↘ -0,24%	↗ 0,30%	↘ -1,98%
Impayés	51	109	171	242	296	352	405	459	518	555	594	

Evolution du nombre de cotisations 2016/2015

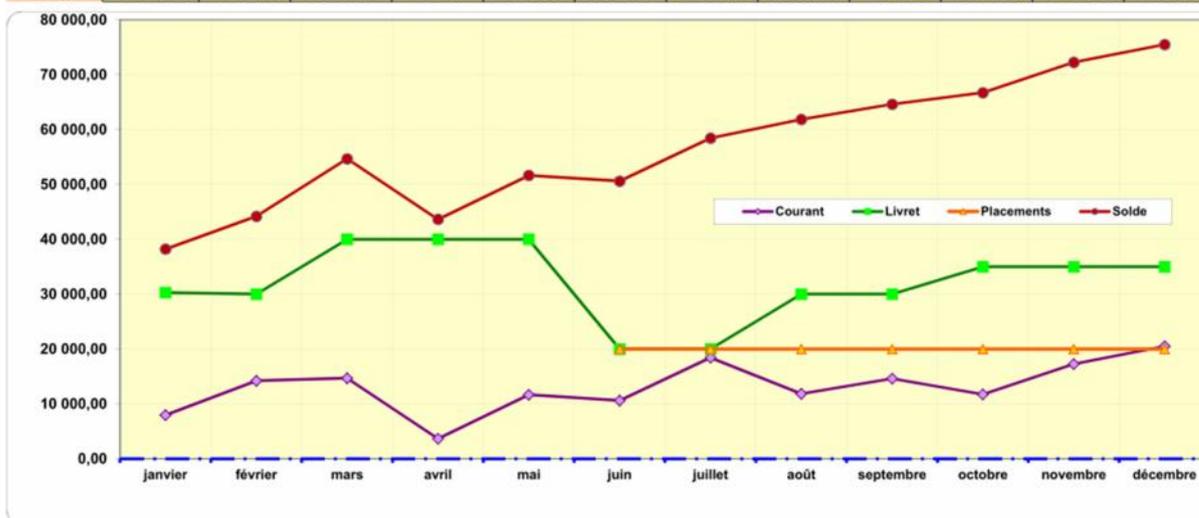
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
2015	1 858	3 690	5 525	7 439	9 285	11 182	13 095	14 923	16 859	18 680	20 605	22 743
2016	1 859	3 718	5 563									
Ecart	1	28	38									
	0,05%	0,76%	0,69%									
	↗ 0,70%	↗ 0,76%	↘ -0,07%									
Impayés	44	68										

Situation financière

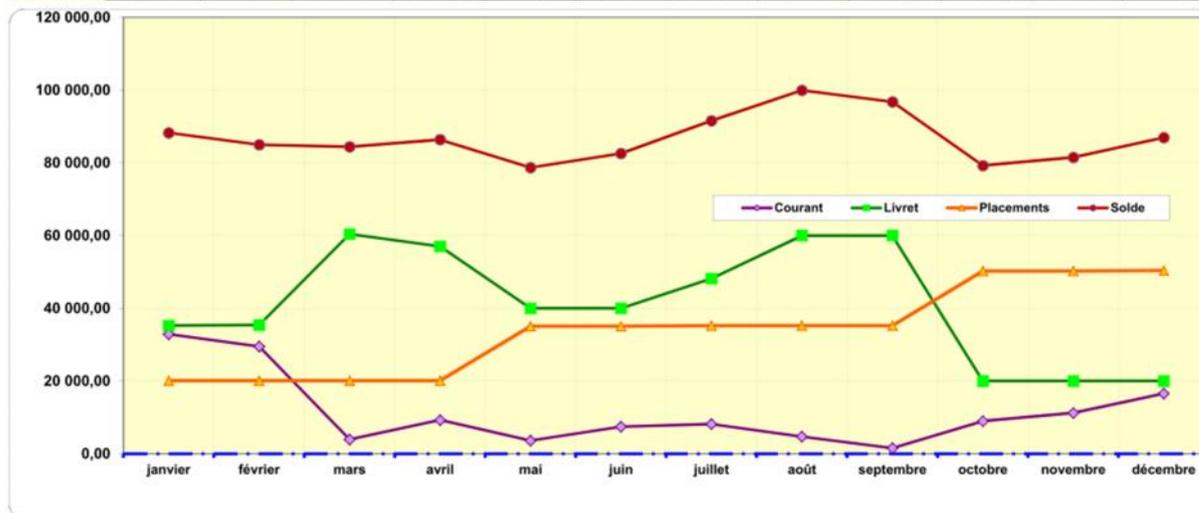
2013	Solde en début de mois											
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Courant	13 417,77	11 238,47	12 147,21	5 508,00	5 953,01	6 275,79	9 991,33	10 078,49	5 034,28	4 325,79	8 061,54	5 872,87
Livret	14 257,02	14 257,02	14 257,02	14 257,02	17 000,00	20 000,00	25 000,00	25 000,00	30 000,00	26 000,00	30 000,00	30 000,00
Solde	27 674,79	25 495,49	26 404,23	19 765,02	22 953,01	26 275,79	34 991,33	35 078,49	35 034,28	30 325,79	38 061,54	35 872,87



2014	Solde en début de mois											
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Courant	7 936,06	14 195,51	14 691,51	3 638,11	11 646,33	10 619,19	18 443,99	11 854,74	14 612,22	11 747,56	17 265,55	20 519,29
Livret	30 280,44	30 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	20 000,00	20 000,00	30 000,00	30 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
Placements						20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Solde	38 216,50	44 195,51	54 691,51	43 638,11	51 646,33	50 619,19	58 443,99	61 854,74	64 612,22	66 747,56	72 265,55	75 519,29



2015	Solde en début de mois											
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Courant	32 896,17	29 504,92	3 922,85	9 275,44	3 611,48	7 470,92	8 161,66	4 696,98	1 567,89	8 992,65	11 216,50	16 564,10
Livret	35 257,71	35 384,92	60 384,58	57 000,00	40 000,00	40 000,00	48 187,18	60 000,00	60 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Placements	20 093,52	20 093,52	20 093,52	20 093,52	35 093,52	35 093,52	35 221,64	35 221,64	35 221,64	50 250,35	50 250,35	50 396,47
Solde	88 247,40	84 983,36	84 400,95	86 368,96	78 705,00	82 564,44	91 570,48	99 918,62	96 789,53	79 243,00	81 466,85	86 960,57



2016

	Solde en début de mois											
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Courant	11 957,01	1 688,42	14 384,05	14 384,05	14 384,05	14 384,05	14 384,05	14 384,05	14 384,05	14 384,05	14 384,05	14 384,05
Livret	30 429,83	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Placements	50 396,47	50 396,47	50 396,47	50 396,47	50 396,47	50 396,47	50 396,47	50 396,47	50 396,47	50 396,47	50 396,47	50 396,47
Solde	92 783,31	62 084,89	74 780,52	74 780,52	74 780,52	74 780,52	74 780,52	74 780,52	74 780,52	74 780,52	74 780,52	74 780,52

